



ASSOCIATION
négaWatt

Rapport financier

Exercice 2022

Approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 10 juin 2023



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2022 par rapport à l'exercice 2021.

Produits d'exploitation : 1 181 415 euros (+29 %)

Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- des subventions (727 364 euros, +51 %) ;
- des partenariats avec des entreprises (35 753 euros, -40 %) ;
- des adhésions (118 239 euros, +8 %) ;
- des dons (96 369 euros, -18 %) ;
- du mécénat (169 625 euros, +36 %).

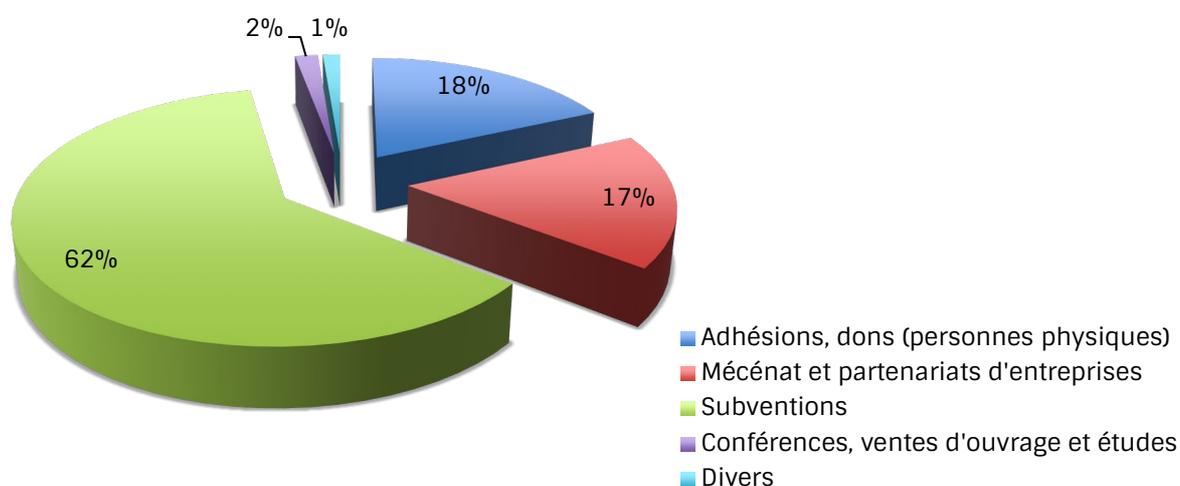
L'année 2022 comporte une hausse continue des produits d'exploitation, même si celle-ci est moins forte comparée à l'évolution 2020-2021 (+83%). Globalement, la croissance se poursuit malgré un recul sur les partenariats avec les entreprises (recul conjoncturel, lié au délai de renouvellement des conventions) ; de son côté le mécénat évolue à la hausse.

L'augmentation des subventions est soutenue, particulièrement sur les subventions sur projets (+57%), en grande partie destinées au portage du scénario 2022 (subvention de la European Climate foundation (ECF) et d'autres fondations) et à la finalisation du scénario européen (subvention de l'ADEME, d'ECF et d'autres fondations). L'Association a également bénéficié de subventions plus sectorielles, notamment pour une étude portant sur l'hydrogène et une seconde autour des pompes à chaleur.

Le projet [Cactus](#) s'est terminé cette année (financé par la GIZ, l'agence allemande de coopération internationale pour le développement), ainsi que l'analyse du volet énergie-climat des SRADDET, schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires (projet financé par l'Institut de la Recherche de la Caisse des Dépôts et par le ministère de la Transition écologique).

Le programme européen [Fulfill](#), financé par la commission européenne, se poursuit en 2022.

Le volume global des dons recule, l'association n'ayant pas renouvelé en 2022 une campagne de financement participatif de grande ampleur (une courte campagne axée sur la sobriété a vu le jour en septembre 2022). Enfin, le montant des adhésions est en légère hausse sur l'année 2022.

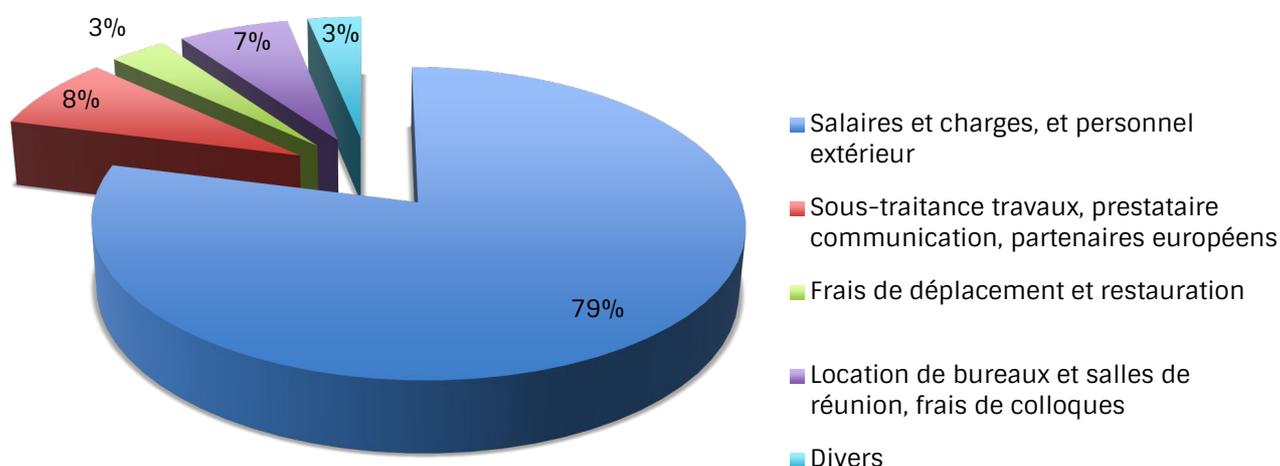


Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2022

Charges d'exploitation : 1 066 676 euros (+19 %)

Ces charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- les salariés représentent 12,4 équivalents temps plein sur l'année 2022 (+31 %) et la masse salariale globale, charges sociales et taxes associées comprises, s'élève à 789 141 euros (+44 %) ;
- la sous-traitance de travaux et le recours à des prestataires (78 794 euros, -189 %) a diminué de manière substantielle. Cette baisse s'explique notamment par une diminution du recours à des prestataires extérieurs pour les travaux d'études (-79%). Dans le cadre du scénario européen, des conventions de partenariat ont formalisé la participation de certains pays européens à l'élaboration de la trajectoire européenne.
- l'emploi de personnel extérieur (personnes partagées entre l'Association, l'Institut négaWatt et Dorémi), lié notamment au soutien des travaux d'études (scénario européen, convention matériaux avec l'ADEME), comptable et à l'emploi d'administrateurs système (52 335 euros, + 42%) ;
- les frais de déplacements et de restauration (salariés et bénévoles négaWatt) qui comprend le remboursement des trajets domicile-travail effectués en transport en commun, la participation à l'évènement ECEEE à Toulouse, un déplacement à Bruxelles dans le cadre du scénario européen, un séminaire d'équipe salariée et plusieurs réunions des membres bénévoles (33 600 euros, +8 %) ;
- la location de bureaux, poste en augmentation en lien avec l'augmentation de la surface des bureaux à Montreuil, liée à l'augmentation du nombre de salariés (34 949 euros, +23 %) ;
- L'augmentation des honoraires correspond également à l'augmentation des effectifs pour la paie et à la croissance de la structure pour sécuriser dans le cadre légal le développement de l'activité (expert-comptable, Commissaire aux comptes, juriste) (22 250 euros, +57 %).



Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2022

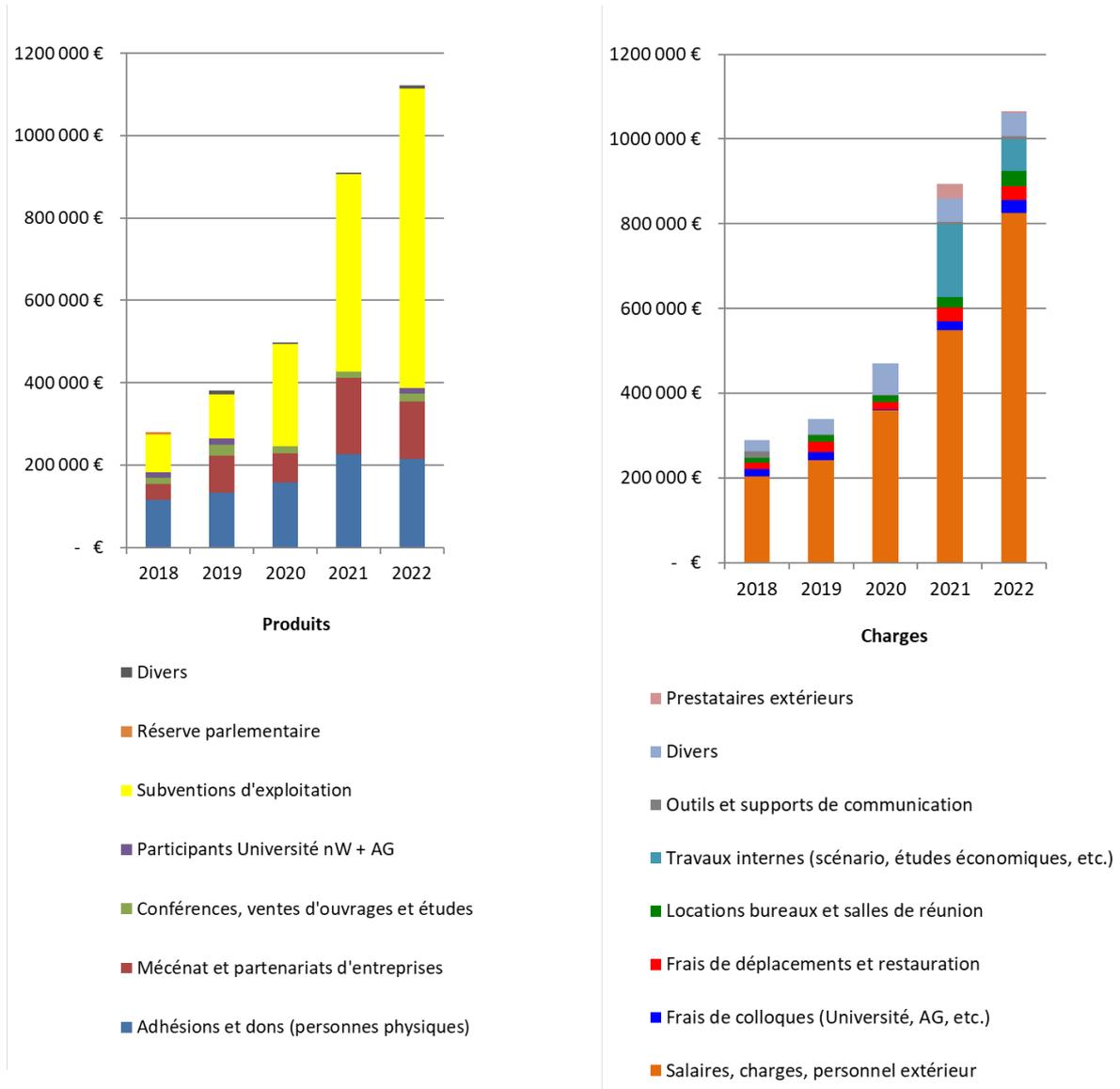
En complément, les produits financiers s'élèvent à 303 euros et les produits exceptionnels à 1402 euros.

Le résultat de l'exercice 2022 s'élève ainsi à 116 444 euros.

Bénévolat

En 2022, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 248 525 euros (- 3,6 %). Malgré la légère baisse par rapport à l'année précédente, cet investissement bénévole reste très élevé, lié aux différentes études et travaux menés sur l'année 2022.

Évolution sur les cinq dernières années



Le volume global d'activité continue de progresser sur l'année 2022. Cette évolution s'explique par la croissance de nos activités et de notre notoriété auprès d'un public plus large, rendant plus accessible nos travaux et notre expertise.

Le résultat de l'année 2022 s'explique aussi largement par l'octroi d'une contribution financière exceptionnelle accordée par l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Indre-et-Loire (ALEC 37) d'un montant de 65 364 €.

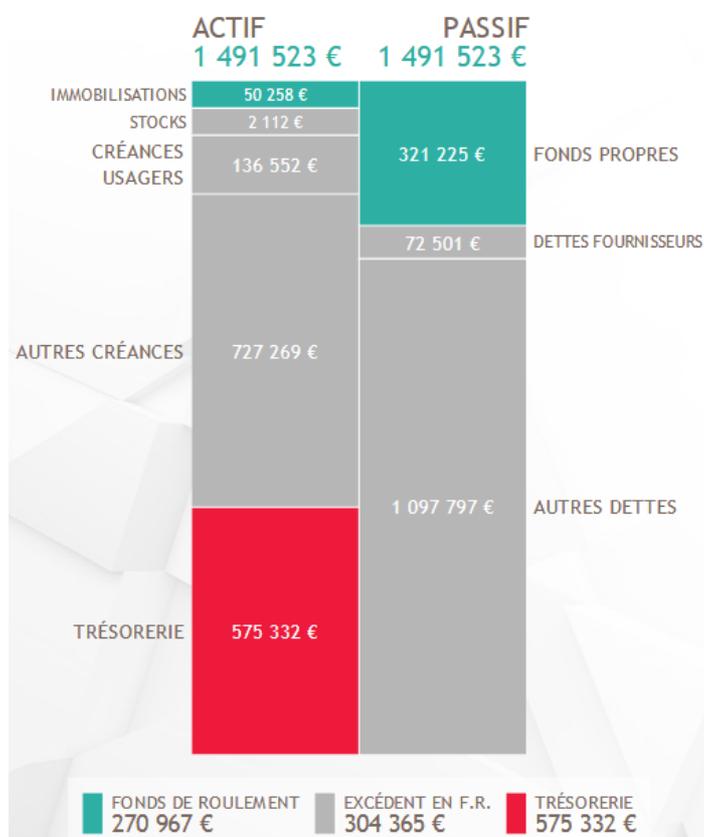
Ce financement contribue à sécuriser nos fonds propres et l'équilibre financier de l'Association.

Bilan actif-passif

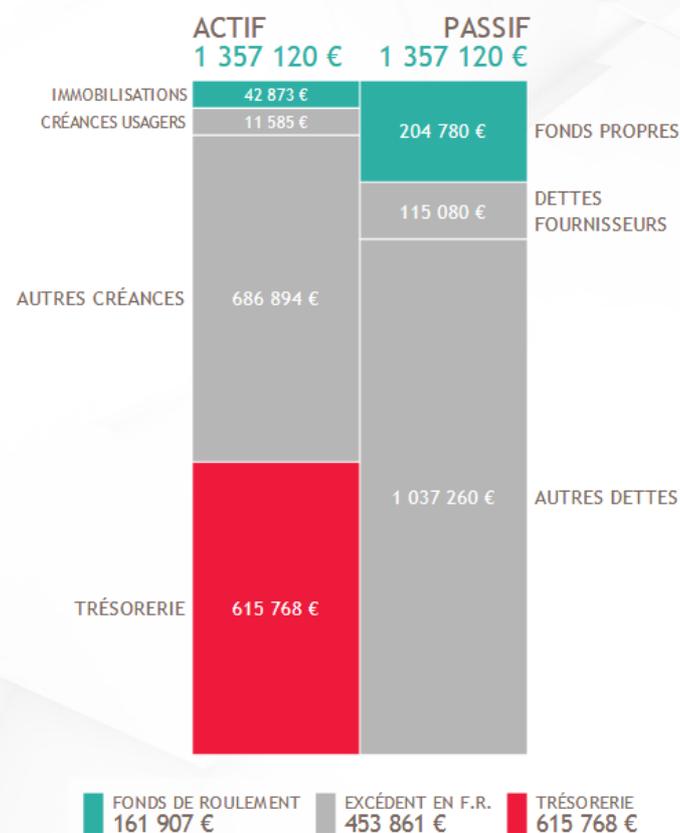
Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

Bilan au 31/12/2022

BILAN AU 31/12/2022



BILAN AU 31/12/2021



Actif

Au 31/12/2022, les immobilisations correspondent principalement au capital de la SARL Institut négaWatt détenu intégralement par l'association (capital social de 31 000 euros).

Les créances sont en grande partie des subventions notifiées mais pas encore versées (notamment des subventions pluriannuelles) ; certaines sont affectées comptablement à l'exercice 2022, d'autres aux exercices suivants.

Notre trésorerie conséquente est due à l'avance de versement de subventions. Cela nous permet de faire face à d'éventuels retards de paiement. Ce niveau de trésorerie représente 5 mois et demi de charge de fonctionnement.

Passif

Les produits constatés d'avance constituent l'essentiel des autres dettes, et regroupent :

- 964 783 euros de subventions déjà notifiées mais affectées aux prochains exercices ;
- 10 000 euros perçus en 2022 pour contribuer à notre action autour de la sobriété mais affectés à l'exercice suivant car ce projet se poursuit en 2023.

Les dettes fiscales et sociales (d'un montant de 123 004 euros) comprennent principalement la provision pour congés payés et l'Urssaf. Les dettes fournisseurs (72 769 euros) viennent compléter ces autres dettes.

Les fonds associatifs, constitués principalement des reports à nouveau des précédents exercices, représentent un peu moins de trois mois d'activité. Cet indicateur, qui est légèrement moins élevé que l'exercice précédent, contribue à assurer l'indépendance de l'Association, la croissance de son activité et de l'équipe salariée, tout en assurant une trésorerie saine.

Le bilan actif/passif net s'équilibre à 1 491 792 euros.